

Département de l'Yonne**Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

| | | |
|---|-------------|--|
| Date de convocation : | 13 mai 2025 | Nombre de conseillers communautaires |
| Date d'affichage de la convocation : | 13 mai 2025 | Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 37 Votants : 49 |

Séance du 20 mai 2025

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt mai deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, Salons de l'hôtel de ville, à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : 37

Mesdames et Messieurs Didier MOREAU, Philippe PETIT, Florence SYLVESTRE, Evelyne TRECARTES, Marie-Hélène GOUEDARD, Sébastien DORA, Christine LEMOINE, Claude SCIBOZ, Jean-Pierre BARRET, Marc FAYADAT, Patrice CHASSERY, Dominique AUBERGER, Gérard VERGNAUD, Nicolas SORET, Frédérique COLAS, Kévin AUGÉ, Richard ZEIGER, Linda GUEDJALI, Mohammed BELKAID, Michèle BARRY, Jean-Yves MESNY, Anne MIELNIK-MEDDAH, Hassan LARIBIA, Elisabeth LEFEVRE, Thierry LEAU, Dorothee BRICOUT, Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, Laurent CHAT, Éric GALLOIS, Guy AVENIA, Jean-Pierre BAUSSART, Guy BOURRAS, Francis BOURSIN, Xavier MARQUIS, Isabelle CLAUDET, Frédéric MORISOT, Bruno JAN

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : 12 avec pouvoir

1. Catherine DECUYPER, pouvoir à Evelyne TRECARTES
2. Cyril HAGHEBAERT, pouvoir à Christine LEMOINE
3. Laurence MARCHAND, pouvoir à Linda GUEDJALI
4. Bernadette MONNIER, pouvoir à Richard ZEIGER
5. Éric APFFEL, pouvoir à Nicolas SORET
6. Bernard MORAINÉ, pouvoir à Mohamed BELKAID
7. Jacques COURTAT, pouvoir à Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU
8. Olga LIGAULT, pouvoir à Guy BOURRAS
9. Valérie SUBRENAT, pouvoir Xavier MARQUIS
10. Didier MIGNON, pouvoir à Frédéric MORISOT
11. Gilles-Maxime POIBLANC, pouvoir à Isabelle CLAUDET
12. Jean-Marc GRILLET-AUBERT, pouvoir à Bruno JAN

SECRETAIRE DE SEANCE : Linda GUEDJALI**Objet : Modalités de locations des vélos à Assistance Electrique**

FIN/2025/40

Conseil communautaire du
20 mai 2025

Objet : Modalités de location des Vélos à Assistance Electrique

(Voir le projet de convention en pièce jointe)

VU délibération n° FIN/2024/57 du 29 mai 2024, portant sur la mise en place de tarifs pour les VAE (vélos à assistance électrique) ;

VU décision n° D02/2024 du 05 juin 2024, portant sur la création d'une régie mixte pour la location de vélos électriques ;

VU l'avis de la commission des finances et le conseil des Maires du 12 mai 2025 ;

CONSIDÉRANT l'acquisition le 28 mars 2023, de vélos à assistance électrique (VAE) par la Communauté de communes du Jovinien, dans le cadre du contrat de développement fluvestre de « l'Yonne navigable du Canal de Bourgogne à la Seine », et ce, afin de développer de nouvelles activités de proximité de la voie d'eau, notamment le cyclotourisme en lien avec les aménagements des berges de l'Yonne ;

CONSIDÉRANT que sur l'ensemble de la flotte, 25 vélos sont prévus pour être mis à disposition de potentiels hébergeurs touristiques ;

CONSIDÉRANT le besoin de définir les modalités de mise à disposition des vélos par la Communauté de communes du Jovinien auprès des hébergeurs touristiques du territoire ;

CONSIDÉRANT le besoin d'atténuer les frais inhérents à la gestion des vélos, le principe d'une compensation financière est proposé pour les hébergeurs ;

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

Pour : 49

Contre : 0

Abstention : 0

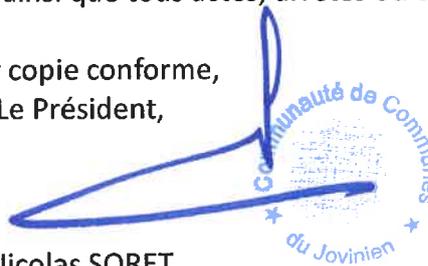
-APPROUVE les modalités de mise à disposition des Vélos à Assistance Electrique auprès des hébergeurs touristiques, telles que proposées dans la convention annexée,

-APPROUVE le principe d'une compensation financière pour les hébergeurs touristiques,

-AUTORISE le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention de location des VAE, ainsi que tous actes, arrêtés ou décisions se rapportant à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Communauté de Communes
du Jovinien

Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Linda GUEDJALI

